

# PharmaNEWS

La lettre hebdomadaire de Pharmacie.ma

Numéro 563 - 4 janvier 2021

## Éditorial

**Vaccination : il n'y a pas de temps à perdre, le Sars-Cov-2 continue de faucher des vies !**

*Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie*

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a accordé, le 31 décembre dernier, sa première homologation d'urgence au vaccin mis au point par l'alliance Pfizer-BioNTech. Cette homologation est essentielle puisqu'elle va permettre aux pays ne disposant pas de moyens pour tester la sécurité et l'efficacité de ce vaccin à ARN messager de démarrer leurs campagnes de vaccination.

Elle va aussi permettre à l'Unicef et à l'Organisation panaméricaine de la santé d'effectuer des achats de doses destinées à être distribués dans les pays à faible revenu. Le seul frein qui reste à cette distribution est la production de ce vaccin avec une cadence permettant d'honorer les différentes commandes.

Un autre vaccin qui nourrit beaucoup d'espoirs est celui développé par l'Université d'Oxford et AstraZeneca. Ce vaccin, qui vient de décrocher l'autorisation de la MHRA (Medicines and Healthcare products Regulatory Agency), devrait booster la vaccination même

si les autorisations de l'EMA (Agence européenne du médicament) et de la FDA (Food and drug administration) sont conditionnées par les résultats d'essais cliniques qui sont actuellement en cours.

Ce vaccin a un atout de taille. À la différence du vaccin de Pfizer et de Moderna, qui nécessitent d'être conservés respectivement à -70 et -20 °, le vaccin Oxford-AstraZeneca peut être conservé dans un réfrigérateur standard.

L'Inde vient de prendre exemple sur la MHRA en accordant une autorisation d'utilisation d'urgence à ce vaccin. Il a également donné son feu vert à un vaccin produit par une firme pharmaceutique indienne locale Bharat Biotech. Cette autorisation est capitale dans ce pays qui compte 1,3 milliard d'habitants et qui est la deuxième nation la plus touchée par la pandémie.

Les campagnes de vaccination vont être assurées en Inde par 96.000 travailleurs de la santé qui ont été formés pour administrer le vaccin.



Quant à sa production, elle est assurée par Serum Institute d'Inde qui a une capacité de production de 50 à 60 millions de doses par mois. Au Maroc, différents communiqués laissaient présager un démarrage des campagnes de vaccination entre la 2e et la 3e semaine de décembre 2020. Mais à l'heure où nous mettons sous presse, les campagnes n'ont toujours pas commencé. Le retard pris par les deux fournisseurs pour obtenir le feu vert des autorités sanitaires de leur pays pourrait expliquer en partie ce retard. Mais, ce n'est plus le cas et eu égard à la situation compliquée que traverse notre pays, on ose espérer que l'Administration prenne les mesures nécessaires pour tenir ses promesses et vacciner les personnes vulnérables qui vivent sous la terreur d'être emportées du jour au lendemain par le Sars-Cov-2 !

# REVUE de presse

## Plus de TVA à l'importation des médicaments dont le PFHT est supérieur à 588 DH

Par la Circulaire n° 6136/211 du 31 décembre 2020, le directeur général de l'Administration des douanes et des impôts indirects informe que l'article 7 de la Loi de Finances relative à l'année budgétaire 2019 exonère de la TVA à l'importation les médicaments dont le prix fabricant hors taxe (PFHT) dépasse 588 DH.

La liste des médicaments concernés par cet article figure sur l'annexe numéro 5 accompagnant ladite circulaire. (Lien de la circulaire)

## Covid-19 : Aucun effet indésirable grave et/ou inattendu n'a été observé en France

Par un premier point de situation sur la surveillance des vaccins contre la Covid-19 mis en ligne le 31 décembre 2020, l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament – France) a indiqué que le dispositif de surveillance renforcée des vaccins contre la Covid-19 mis en place a permis de suivre les premières administrations du vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech. Ce suivi n'a, pour le moment, révélé aucun événement indésirable grave et/ou inattendu.

Il est à noter que des événements indésirables ne présentant aucune gravité, notamment des douleurs au site d'injection et de la fatigue ont été cependant notifiées par les établissements ayant assuré l'administration

de ce vaccin.

Source : ANSM

## Retard de la vaccination en France : Axel Kahn l'explique par la stratégie de communication et par la lourdeur administrative

En une semaine, seules quelques centaines de doses de vaccins anti-Covid-19 ont été administrées en France, contre quelque 190.000 en Allemagne et 33.000 en Italie. Cette lenteur explique les nombreuses réactions des hommes politiques et des médecins comme le généticien Axel Kahn qui déplore un excès de prudence par rapport aux autres nations européennes. Le président de la Ligue nationale contre le cancer a publié un texte où il pointe du doigt la Haute Autorité de la santé qui, d'après lui, «applique les

règles dont elle n'est même pas capable de penser l'adaptation aux circonstances».

«Il faut prioriser les personnes fragiles, allons pour les EHPAD. Il faut évidemment respecter la règle du consentement, prendre toutes ses précautions, encadrer dans les EHPAD la vaccination de consultations espacées : la procédure dure 5 jours. Pas question de déplacer les anciens, on ira à eux. Et les soignants ? S'ils sont jeunes, ils ne sont pas à risque. Besogneuse, la HAS fait son job sans aucune vision dynamique de santé publique ni clause d'adaptation à l'évolution épidémique. À la DGS, au ministère, on applique sans plus de vision le plan de la HAS», a indiqué Axel Kahn dans son écrit.

Il a conclu son texte en indiquant que «Cet épisode devra dans le futur être enseigné dans les écoles de l'Administration comme l'exemple de ce dont il conviendrait à tout prix de se préserver.»

Source : LE FIGARO

